

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS682

présenté par  
Mme Morel, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« la sanction ainsi prononcée »

les mots :

« le montant de la sanction ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.